SwissLife

SwissLife Multi Pro

Choisir l'efficacité
pour son assurance professionnelle

#YourLife

Vous êtes commerçant, artisan ou prestataire de services. Vous souhaitez pérenniser l'avenir de votre entreprise.

Parce que vous recherchez la performance, nous avons conçu un produit efficace et complet, qui protège votre activité.

De solides garanties traditionnelles et un service de qualité pour servir vos exigences.

Des évolutions innovantes pour toujours plus de fiabilité.

Des garanties sur mesure[1]

Si un événement grave (incendie, explosion, tempête, neige, grêle, attentat, vandalisme, catastrophes naturelles...) entraîne la destruction ou la disparition de votre matériel, de votre mobilier, de vos marchandises, de vos murs ou de vos agencements, SwissLife Multi Pro vous indemnise pour leur remplacement ou leur reconstruction.

Le contrat SwissLife Multi Pro, ce sont aussi les garanties :
- responsabilité civile chef d'entreprise ;
- bris de machine de votre matériel de production et de votre matériel informatique ;
- dégâts des eaux ;
- vol ;
- bris de glaces de vos devantures, enseignes et vérandas ;
- contenu des chambres froides et meubles frigorifiques ;
- perte de la valeur vénale du fonds de commerce ;
- pertes d'exploitation ;
- frais supplémentaires d'exploitation.

Et un large choix d'extensions et de montants de garanties.

Vous bougez ? Nous aussi !
- Notre garantie vous suit lors de vos déplacements sur les foires, salons et marchés.
- Vos ordinateurs portables sont couverts en tous lieux[2].
- Vos marchandises et votre outillage transportés sont également couverts[2].

(1) Dans les conditions précisées au contrat. (2) Garanties optionnelles.

Votre activité connaît une pointe périodique ?
Notre contrat s'y adapte.
Le contenu assuré est majoré de 25 % et deux salariés temporaires supplémentaires sont garantis, sans déclaration préalable.

Parce que les temps changent, nos garanties s'adaptent à vos nouveaux besoins
- Garantie de la responsabilité du dirigeant pour protéger votre patrimoine personnel[2].
- Garantie des panneaux photovoltaïques au titre du bris de glaces.
- Détériorations immobilières jusqu'à 30 000 euros, à la suite d'un sinistre vol garanti.
- Couverture des aménagements réalisés par les locataires à hauteur de 5 000 euros.
- Aménagements en terrasse couverts en incendie, explosion et risques annexes, tempête, neige ou grêle.

Être toujours à vos côtés
- Une assistance en cas de sinistre au local (gardiennage, remplacement de vitrine détruite, dépannage serrurerie...).
- Une aide à la recherche de prestataires en cas de sinistre.
- Un accompagnement psychologique à la suite d'un sinistre.
- Possibilité de souscrire une assistance pour vos déplacements professionnels en France et à l'étranger.
- Un service dédié à la thématique de la retraite (« Point retraite »), informations pratiques et juridiques.

Vos avantages exclusifs

Une assistance performante, à vos côtés en cas de coup dur.

Votre fidélité récompensée : si vous avez choisi un contrat avec une franchise contractuelle générale, celle-ci sera réduite de moitié après deux années sans sinistre, et disparaît après trois ans sans sinistre, sans modification de votre cotisation.

*De solides garanties financières**

- Pertes d'exploitation couvertes pendant 12 mois, avec possibilité d'étendre à 24 mois.
- Les frais supplémentaires d'exploitation que vous devez engager pour pérenniser votre activité sont garantis jusqu'à 12 mois après le sinistre.
- Extension pertes d'exploitation après vol.
- Valeur du fonds de commerce.

** Dans les conditions précisées au contrat.*

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Notre approche est globale en assurance vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages. Une approche globale, parce que l'essence de notre métier est d'accompagner chaque parcours de vie, privé et professionnel, et de construire chaque jour une relation durable avec chacun de nos clients, particuliers comme entreprises. Notre conseil personnalisé, fondé sur la proximité et la confiance mutuelle, éclaire nos clients afin de leur permettre de faire leurs propres choix et d'être pleinement acteurs de leur vie, à chacune de ses étapes. En agissant ainsi de manière responsable, Swiss Life assure un rôle sociétal, source de fierté pour ses collaborateurs et ses forces de vente.

#YourLife

SwissLife Assurances
de Biens
Siège social :
7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital social
de 80 000 000 €
Entreprise régie par
le Code des assurances
391 277 878 RCS Nanterre
www.swisslife.fr

Votre conseiller

8183 - 09.2019 – Création : NS. MAJ : BH / Direction de la Communication Swiss Life. Photos : © Swiss Life Intellectual Property Management AG